

PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

ANNEE 2015-2016



SOMMAIRE

- Page 3: « c'est quoi un projet pédagogique »
- Page 4: Le Projet Educatif de la commune: valeurs éducatives et moyens mis en place
- Page 5: Situation initiale (la commune, les locaux, sites exploitables et matériel, partenariats possibles)

Descriptif Accueil de Loisirs

- Page 6: les locaux
- Page 7: capacités d'accueil, inscriptions, horaires
- Page 8: le personnel et la communication
- Page 9: les tarifs
- Page 10: une « journée type » à l'Accueil de Loisirs

- Page 11: les objectifs pédagogiques fixés par l'équipe
- Page 18: l'équipe pédagogique
- Page 20: l'intégration des enfants porteurs de handicaps
- Page 21: les séjours ÉTÉ 2015

C'est quoi un projet pédagogique ?

« La pédagogie c'est l'art (méthodes, pratiques) de faire passer un savoir, des connaissances »



- C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique – les intervenants- les parents- les mineurs et l'organisateur
 - Il définit les conditions de fonctionnement
 - Il sert de référence tout au long de l'action
 - Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne
 - Il sert à construire les démarches pédagogiques
 - Il est réalisé par l'équipe pédagogique
- A partir des valeurs éducatives que la commune souhaite transmettre mais aussi en fonction:
 - Du public donné
 - Des ressources humaines, financières, matérielles...
 - Des installations spécifiques
 - Des dates données et horaires prévisibles
 - Des modalités de fonctionnement de l'équipe

Le Projet Educatif de la commune...

Compte tenu...

- Des différentes demandes des parents en matière d'accueil extra scolaire
- Du problème de proximité / mobilité des personnes et donc des enfants et des jeunes, des zones de Sainte Marie et Saint Cry,
- De la nécessité de proposer des ouvertures sportives, culturelles et éducatives aux enfants et aux jeunes,
- Des difficultés scolaires rencontrées par certains enfants et de celles rencontrées parfois par les parents pour les aider,
- Du souhait des jeunes de se voir proposer des sorties et animations adaptées et de leur droit à l'information,

La commune s'est fixé les objectifs suivants...

- Proposer des réponses liées aux besoins et difficultés des familles par la mise en place de structures d'accueil,
- Donner à tous les ouvertures sportives, culturelles et éducatives les plus larges possibles,
- Favoriser l'accès des enfants et des jeunes à la vie en collectivité (apprentissage de la citoyenneté),
- Améliorer le cadre de vie périscolaire et extrascolaire des enfants,

Mise en place de moyens...

- L'animation socioculturelle, durant le temps libre, s'inscrit bien dans la continuité de l'action éducative développée au service de l'enfant, en complémentarité avec l'école et la famille,
- Favoriser l'accès à l'information pour que chaque jeune puisse faire ses propres choix quel que soit son âge,
- Respecter la laïcité en permettant l'accueil de tous les enfants, quels que soient leur milieu et les convictions de leurs parents, en excluant toutes discriminations d'ordre racial, religieux, physique et moral,
- Volonté de respecter les rythmes de vie de l'enfant par un aménagement adapté du temps et des espaces.

Situation initiale...

La commune de Nivillac compte 4358 habitants au 01/01/2015 sur une zone de 5548 hectares. C'est la commune la plus étendue du canton (jusqu'à 9 kms dans sa plus grande longueur). Elle est découpée en 4 principaux lieux: le bourg, la Porte Garel, Saint Cry et Sainte Marie. Cet éclatement entraîne des difficultés d'accès aux services pour les personnes les plus éloignées du bourg et de la Roche Bernard. L'Accueil de Loisirs est ouvert depuis 2000. En effet, le déracinement des familles et le plein emploi ont entraîné une nouvelle donne: la garde d'enfants devenait un réel problème ainsi que le manque d'offre d'activités de loisirs et éducatives pour les enfants et les jeunes.

• Locaux, sites exploitables et matériel utilisables par l'ALSH

- Salle des sports et terrains multiports
- Salle foyer rural avec cuisine aménagée
- Le bois de Lourmois
- Le jardin de Lourmois
- Cantine municipale
- Ancien camping municipal en herbe
- Structures jeux extérieurs et skate parc
- Un minibus de 9 places

• Les différents partenariats possibles

- L'école de musique
- Le Forum
- La médiathèque
- La piscine
- Le centre équestre
- Les associations sportives et culturelles de la commune
- Le Foyer Logement

Description de l'ALSH

L'ALSH accueille des enfants et des jeunes de 3 à 17 ans. Afin d'être au plus proche des besoins physiologiques du public, les bâtiments sont divisés en 2 parties: la 1^{ère} pour les 3/6 ans et la 2^{ème} pour les plus de 6 ans.

De plus, afin de respecter le développement physique et intellectuel des enfants et des jeunes, ils sont répartis sur plusieurs tranches d'âges: 3/6 ans, 6/9 ans et plus de 10 ans.

L'ALSH est déclaré DDCCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale). Nous sommes donc dans l'obligation:

- **D'élaborer un projet éducatif et pédagogique**
- **De respecter un taux d'encadrement réglementaire**
- **D'assurer un encadrement qualifié**
- **De suivre une réglementation spécifique aux Accueils de Loisirs (déclaration d'ouverture, capacités d'accueil...)**

Les locaux 3/6 ans

- une grande salle d'activités aménagée en plusieurs petits coins
- une salle d'activité séparée, servant aussi de salle de repos annexe
- une salle de repos
- sanitaires adultes et enfants
- un bureau
- une salle animateur servant aussi de cuisine
- une régie intérieure
- une cour avec un sanitaire, un local de rangement et une structure sur la cour
- Un garage

Les locaux plus de 6 ans

- une grande salle d'activités divisible en deux parties
- deux salles d'activités à l'étage
- sanitaires
- un bureau
- une salle animateur servant aussi de cuisine
- une régie intérieure
- une cour avec sanitaires
- un garage

Capacités d'accueil 2015-2016

PERIODE	CAPACITE TOTALE	3/6 ANS	PLUS DE 6 ANS
JUILLET	100	40	60
AOUT	68	32	36
AUTOMNE	68	32	36
NOEL	28	16	12
HIVER	68	32	36
PRINTEMPS	68	32	36
MERCREDIS	44	30	14

Les horaires

- * Accueil échelonné: de 8h à 10h
- * Pause méridienne: de 12h à 13h30, avec possibilité de prendre son repas à la cantine
- * Départ échelonné: de 17h à 18h
- * Garderie pré et post accueil: 7h30/8h et 18h/18h30

Les inscriptions

Vacances scolaires:

- Les 3/9 ans peuvent s'inscrire à la journée avec ou sans repas
- Les 10 ans et plus peuvent s'inscrire avec ou sans repas à la journée ou la ½ journées

Les mercredis:

- Pour toutes les tranches d'âges à la ½ journée ou journée avec ou sans repas.



IMPORTANT !!!

Les familles doivent réserver les dates d'inscriptions avant l'ouverture de l'ALSH. De plus, avant toute nouvelle inscription, un dossier par enfant doit être rempli. Celui-ci est valable pour l'année civile...

Le personnel...



Le personnel pédagogique

- 1 directeur
- 1 directeur adjoint
- 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants pour les 6/17 ans

Composition de l'équipe

- L'équipe d'encadrement se compose au minimum de 50% d'animateurs titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'animateur), un maximum de 50% de l'équipe peut être stagiaire BAFA, et un maximum de 20% de l'effectif total peut être non diplômé (aide-animateur)
- La directrice est titulaire d'un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) et d'un BAFD (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions de Directeur)
- L'adjointe est titulaire d'un BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire)

Personnel technique salarié de la commune

- 2 personnes pour l'entretien journalier des locaux
- 2 à 3 personnes pour le service cantine

Communication...

Avant l'accueil

- Depuis le début d'année, les programmes sont téléchargeables sur le site de la commune www.nivillac.fr, 3 semaines avant le début des vacances. De plus, vous y trouverez toutes les informations pratiques du service Enfance/Jeunesse.
- Flyers dans les écoles
- Articles presses locales et publications municipales

Pendant le séjour

- Nous informons les parents oralement ainsi qu'à l'aide d'un panneau d'information qui leur est destiné. De plus, au moins une personne de l'équipe est disponible afin de répondre aux éventuelles questions des parents.

Après le séjour

- L'équipe pédagogique retransmet le bilan à l'organisateur : la commune de Nivillac.

Tarifs

Nivillac et communes conventionnées*

	0 à 560€	561€ à 750€	751€ à 900€	901€ à 1100€	Plus de 1101€
Journée	4,70€	7,80€	8,90€	10,10€	11,20€
½ journée	2,30€	3,90€	4,45€	5,10€	5,70€
Repas	3,50€	3,50€	3,50€	3,50€	3,50€
Garderie	0,50€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h	0,50€ le ¼ h

*Marzan (jusqu'à 12 ans inclus), Féréol (pour les villages de La Grée, La Châtaignière, La Ville Bleue, La Voûte, Le Rosquet, Kergava et Kéraudrain), La Roche Bernard, St Dolay

Hors convention

	0 à 560€	561€ à 750€	751€ à 900€	901€ à 1100€	Plus de 1101€
Journée	13,15€	14,65€	17,35€	19,15€	20,95€
½ journée	6,60€	7,35€	8,40€	9,75€	10,60€
Repas	3,80€	3,80€	3,80€	3,80€	3,80€
Garderie	0,60€ le ¼ h	0,60€ le ¼ h	0,60€ le ¼ h	0,60€ le ¼ h	0,60€ le ¼ h



Suite à de nombreux désistements de dernière minute qui pénalisent le fonctionnement du centre, il faudra nous prévenir au minimum 2 jours à l'avance de l'annulation d'une inscription, sans quoi la (les) journée(s) et/ou la cantine sera facturée.

Une journée type à l'ALSH...

Les 3/6 ans

- 7h30-8h Pré accueil
- 8h-10h Accueil échelonné
- 10h-12h Temps activités
- 12h-13h30 Repas
- 13h30-15h Temps calme
- 13h30-16h Sieste avec réveil échelonné
- 15h-16h30 Temps activités
- 16h30 Goûter
- 17h-18h Départ échelonné
- 18h-18h30 Post accueil

Les plus de 6 ans

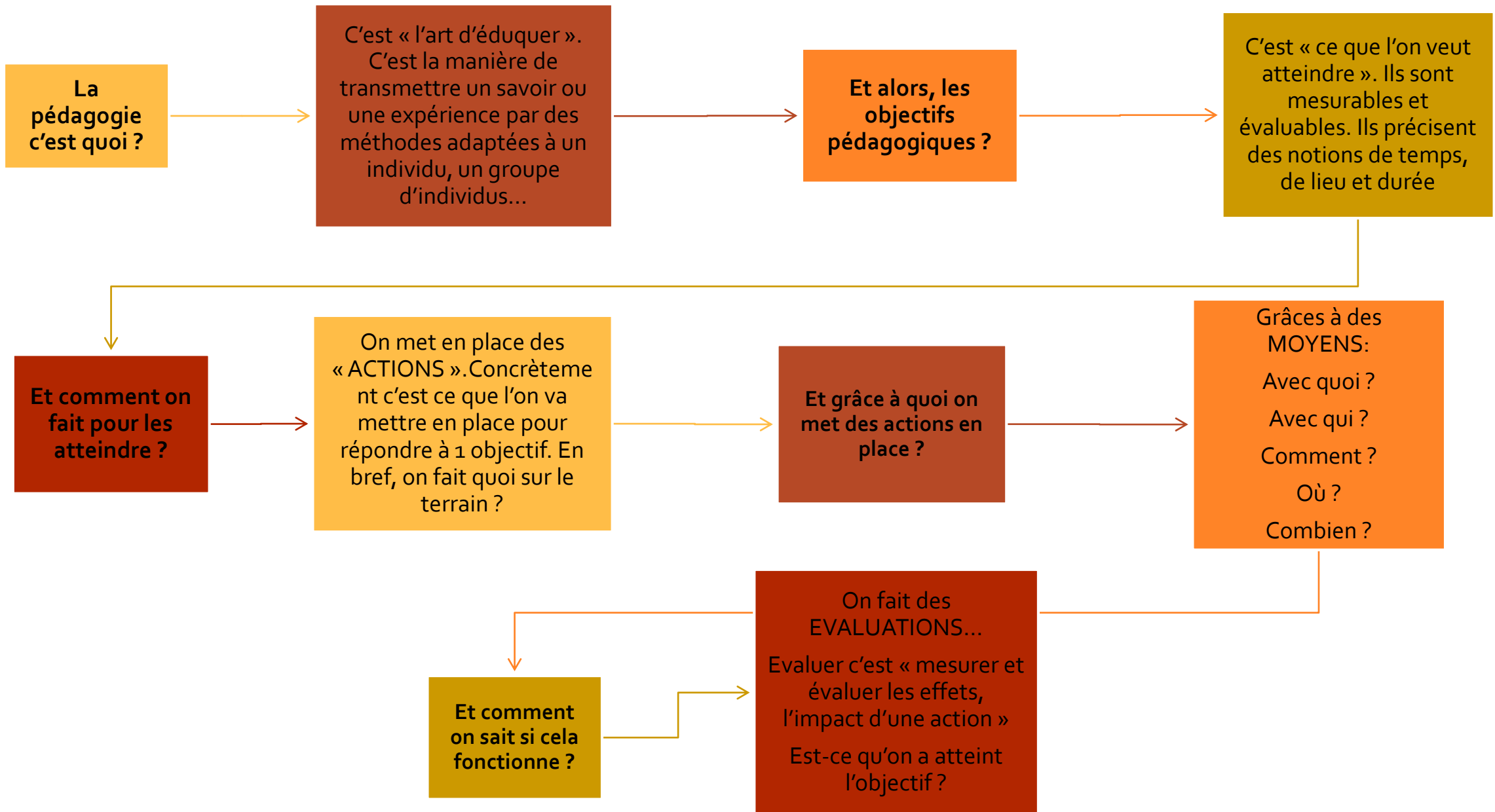
- 7h30-8h Pré accueil
- 8h-10h Accueil échelonné
- 10h-12h Temps activités
- 12h-13h30 Repas
- 13h30-14h Temps calme puis temps libre
- 14h-16h30 Temps activités
- 16h30 Goûter
- 17h-18h Départ échelonné
- 18h-18h30 Post accueil

Bien sûr cette journée type peut être modulée suivant les besoins et les attentes des enfants et des jeunes

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques ont été définis par l'équipe pédagogique (animateurs, directrice adjointe et directrice) sur les différents temps d'une journée à l'ALSH.





Notre mission, notre but principal est de permettre aux enfants et aux jeunes de prendre du plaisir en fréquentant l'ALSH. Le centre est donc tout d'abord **un espace ludique**, permettant de passer de bons moments entre copains.

L'ALSH est aussi **un espace de détente**, où nous tenons à respecter le rythme de chacun selon son âge et assurer la sécurité physique et affective.

L'ALSH est aussi **un espace d'apprentissage du vivre ensemble** afin de permettre à tous les enfants et jeunes de grandir, d'évoluer dans de bonnes conditions. De ce fait, le vivre ensemble c'est aussi porter une attention particulière à l'individu à part entière qui grandit avec les autres.

Ce n'est qu'à cette condition, pendant son séjour, qu'il pourra prendre du plaisir dans ce qu'il entreprend et s'ouvrir aux personnes qui l'entourent.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE
<p>Permettre à chaque enfant et parent de disposer d'un accueil personnalisé afin qu'il trouve sa place le plus rapidement possible. Rassurer par la communication, les échanges: instaurer un climat de confiance et accompagner la séparation</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Bien définir le rôle de chaque animateur sur les temps d'accueil: se rendre disponible, à l'écoute et répondre aux différentes questions si besoin. *Utiliser le cahier de liaison parents/animateurs *Se présenter et faire visiter le centre pour les nouveaux *Bien observer le comportement des enfants afin de savoir si la présence de l'animateur est pertinente ou pas sur les temps d'accueil *Observer le comportement de ses collègues et venir en soutien si nécessaire
<p>Aménager les espaces « accueil » afin que chaque enfant puisse avoir des repères et créer des liens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Mettre en place des « coins permanents » (jeux de société, jeux d'imitation, dessin, lecture) en libre accès *Mettre du matériel à disposition *Répartition des animateurs sur les différents « coins permanents », échanger avec les enfants, répertorier leurs besoins et envies. *Donner à jouer, faire jouer et jouer avec les enfants s'ils le demandent
<p>Apprendre aux enfants à vivre ensemble par la prise en compte des besoins de chacun tout au long du séjour des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Mettre en place des règles de vie avec les enfants *Mettre en place des projets d'animation pertinents qui donneront envie aux enfants, les modifier, les adapter si nécessaire. Donner du sens aux activités *Proposer plusieurs activités afin que l'enfant ait le choix *Instaurer des temps d'échanges : <ul style="list-style-type: none"> - formels, lors de « petits forums » : évaluation des activités par les enfants, comment ils se sentent à l'ALSH - informels, lors des discussions pendant les temps de repas, temps libres.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS ET MOYENS MIS EN PLACE
<p>Mettre en place des outils de communication pertinents et efficaces pendant le séjour pour les enfants et leurs familles</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Mise en place d'un panneau d'affichage destiné aux parents et aux enfants *Mise en place du cahier de liaison parents/animateurs *Mise en place du cahier de liaison animateurs/directeurs *Mise en place d'un cahier « pense bête » pour les animateurs sur lequel seront notés les retours des enfants
<p>Favoriser la cohésion d'équipe par la mise en place de réunions et d'outils de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Mise en place de réunions avec les équipes : <ul style="list-style-type: none"> - avant chaque période de vacances notamment pour l'élaboration du projet pédagogique et des projets d'animation - tous les mercredis soirs pendant les vacances - entre chaque période de vacances pour les mercredis *Ces réunions ont pour objectifs : <ul style="list-style-type: none"> - d'instaurer un dialogue, favoriser la communication entre les animateurs - préparer les projets d'animation - faire l'évaluation de la période écoulée
<p>Permettre à tous les enfants de découvrir de nouvelles techniques, activités, connaissances tout au long de leur séjour</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Mise en place de projets d'animation, sur lesquels doivent figurer: <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs du projet - Le déroulement (sensibilisation, aménagement, rôle des animateurs, lieux, durée...) - Les activités proposées dans le cadre du projet - L'évaluation *Laisser les enfants s'exprimer sur leurs envies en matière d'activités *Se donner les moyens en équipe, de réfléchir et de mettre en place des activités innovantes

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



« Ce sont les individus qui font un séjour et non les activités »

Les parents nous confient leurs enfants. C'est notre responsabilité de garantir la sécurité physique, affective et morale.

Par définition l'animateur est celui qui motive, agit, anticipe, écoute, observe, veille au respect de chacun et au respect du matériel, suscite et prend des initiatives, s'implique, encourage la coopération, s'adapte...

En bref, l'animateur n'est pas là pour « garder » ou pour « occuper » les enfants, mais bien pour ANIMER.

La nature des activités de l'AL exige une présence continue du personnel pédagogique auprès des enfants et implique une responsabilité éducative, de surveillance et d'animation.

Cette présence est de caractère moral et juridique au regard de :

- *la bonne réalisation du projet pédagogique et du programme d'activités,
- *la sécurité affective et physique des enfants
- *le respect de leur personnalité et de leurs droits.

L'exercice de ces différentes responsabilités exige donc :

- *la recherche d'une attitude éducative constante,
- *la connaissance et le respect des différentes réglementations,

*une manière d'être et de faire, fondée sur la prévention, l'écoute et la connaissance des besoins et possibilité des enfants et de l'environnement dans lequel se déroulent les activités.

LES ANIMATEURS STAGIAIRES BAFA*

Avant le séjour, le directeur rencontre les stagiaires pour leur expliquer comment se déroulera leur évaluation

Chaque semaine ils ont une feuille d'évaluation à remplir sur les savoirs/savoirs faire/savoir être. Cette feuille leur permet d'analyser leur travail.

Les stagiaires rencontrent le directeur une fois par semaine afin de faire le bilan de leur évaluation (grâce à la feuille). A la fin de cette rencontre, le directeur et le stagiaire fixent des objectifs pour les semaines futures.

A tous moments, les stagiaires peuvent (si besoin) demander des informations, des compléments à l'équipe d'animateurs ainsi qu'au directeur.

**Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur*

LES « NON NEGOCIABLES » DE L'EQUIPE DE DIRECTION

Etre capable de s'investir dans la préparation de l'ALSH et dans les bilans.

Auto évaluer ses animations

Ne pas mettre en danger physique ou moral les enfants et les jeunes

Respecter le projet pédagogique

Ne pas consommer de tabac et d'alcool dans les locaux

Interdiction de consommer de substances illicites

Respecter les locaux et le matériel

Etre à l'écoute des enfants et des jeunes et rassurer si besoin

Intégration des enfants porteurs de handicaps

Nous accueillons sur le centre des enfants porteurs de handicaps. Il nous a donc paru primordial de réfléchir sur comment accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles. Les objectifs de cet accueil sont :

- **permettre aux enfants porteurs de handicaps de passer de bons moments avec les autres enfants.**
- **répondre aux besoins physiologiques des enfants porteurs de handicaps afin de ne pas les mettre en insécurité.**
- **développer chez les autres enfants de l'AL le respect de la différence**

Avant l'accueil :

Il est essentiel pour le directeur de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents, et au besoin son médecin ainsi que l'équipe éducative.

Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, son comportement, ses différents troubles, de présenter le handicap, mais aussi pour les parents de nous expliquer ce qu'ils attendent de cette intégration.

Le directeur devra lui aussi expliquer le fonctionnement de l'accueil et mettre en confiance les parents et l'enfant qui arrive dans un univers encore inconnu.

A la fin de cet entretien est établie une fiche de renseignements complémentaires (qui est confidentielle) ou pour certains un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

Bien sûr le directeur se doit d'informer et de sensibiliser l'équipe d'encadrement.

Pendant l'accueil :

Les animateurs ou l'animateur référent devra répondre aux besoins premiers de l'enfant (le changer, le nourrir si besoin...), l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe. Il est important de discuter avec tous les enfants de l'accueil et surtout de répondre aux questions de chacun.

Le but est que l'enfant porteur de handicap vive des temps de plaisir avec les autres enfants. Cela permettra aussi d'aborder la notion de la différence.

Il est aussi important que l'équipe d'encadrement ne surprotège pas l'enfant porteur de handicap, afin que cela ne freine pas son évolution.

Après l'accueil :

Le retour quotidien fait aux parents est primordial. Il peut être fait comme pour les autres enfants à l'oral en fin de journée. Il s'agira de préciser les points positifs et les limites de l'accueil de l'enfant du point de vue des parents et de l'équipe pédagogique. Au besoin, à la fin du séjour de l'enfant ce bilan pourra se faire par écrit. Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les pistes d'amélioration possibles).

L'équipe pédagogique devra se poser la question : l'intégration de l'enfant porteur de handicap est-elle réussie?

SEJOURS COURTS

ÉTÉ 2015



A la demande des enfants et des parents, nous mettons en place cet été sur 4 tranches d'âge des séjours courts. Il faut bien garder à l'esprit que pour certains enfants ce sera la première fois qu'ils dormiront sous tente sans leurs parents. Il sera donc très important de rassurer les enfants.

Le séjour court est aussi un moment angoissant pour les parents qui nous laissent leurs enfants. C'est donc à l'équipe pédagogique de bien communiquer avec les parents sur le déroulement, le trousseau à fournir, comment vont se passer les baignades, la toilette, le couchage...

L'objectif du séjour court

Les mots d'enfants « dormir avec les copains, se baigner, rigoler »

Les mots des jeunes « être tranquille entre copains, découvrir des nouvelles activités »

Permettre aux enfants de découvrir une autre expérience de vacances, d'être acteurs de leurs vacances et partager des moments de plaisirs avec les copains.

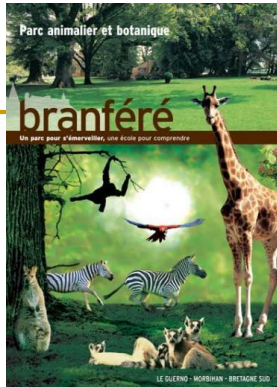
- * dormir sous tente avec les copains (les enfants pourront choisir avec qui ils souhaitent dormir, tout en respectant la non-mixité)
- * faire les courses pour les repas (avant et pendant le séjour)
- * réaliser les menus (les enfants réaliseront les menus, aux animateurs de faire attention à l'équilibre des menus)
- * participer aux différentes tâches (préparation des repas, vaisselle, rangement...)
- * préparer le matériel avant de partir
- * participer aux veillées

Séjour 3/6 ans du 19 au 21 août à Le Guerno

« Parc de Branféré » (3 jours et 2 nuits)

Découverte des espèces du parc: apprendre à observer et approcher les animaux en les respectant.

Parcabout et ferme pédagogique



Séjour 9/10 ans du 28 au 31 juillet à Pont Caffino

« Séjour nature » (4 jours et 3 nuits)

Activités de pleine nature: tir à l'arc, rallye nature et VTT

Séjour 6/8 ans du 4 au 7 août à l'Îles aux Pies

« A la découverte de l'Oust » (4 jours et 3 nuits)

Séance de kayak, course d'orientation et activités manuelles à base de joncs.



Séjour plus de 11 ans du 20 au 24 juillet à Plouharnel

5 jours et 4 nuits en presqu'île de Quiberon

Séances de Waves rafting (raft de mer), kayak surf, pirogue hawaïenne, baignades, vélo et animations locales.